



LE PETIT MESSINOIS

Mairie de Messein

Numéro 84 – Novembre 2015

Mairie : 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN - Tél. : 03.83.47.22.21
Directeur de publication : Daniel LAGRANGE - Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX
Mise en page : Corinne WEIGERDING
Site : www.messein.fr - Email : mairie@messein.fr
Dépôt légal : Avril 2008



RECENSEMENT

Désormais, tous les 5 ans, l'INSEE recense les habitants des communes françaises. En 2016, le recensement des habitants de Messein aura lieu du 21 janvier au 20 février

Cette opération est essentielle pour notre commune car elle permet de :

- déterminer la population officielle,
- de calculer la participation de l'État au budget communal,
- de fixer le nombre d'élus au conseil municipal, de délégués à la CCMM...,
- mais aussi de connaître les caractéristiques de la population (qui resteront confidentielles) : âge, profession, moyens de transport utilisés pour aller travailler, conditions de logement.

Durant cette période vous recevrez la visite d'un agent recenseur, muni d'une carte, qui vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser. Vous pourrez effectuer le recensement par Internet ou sur papier.

La participation de tous est essentielle et c'est un devoir civique.

Sommaire

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Pâquis communaux	2
Magazine annuel	2
Déneigement et astreintes	2
Repas des anciens	2
Bac à sel	2
Travaux d'automne	2
Cérémonie du 11 Novembre	3
La Téléalarme	3
Eau	3

LES ASSOCIATIONS

Les enfants d'abord	3
La boule Messinoise	4
FRANCAS	4
Messein en Fête	4



En direct de la Mairie...

PAQUIS COMMUNAUX

Les personnes qui souhaitent louer, en 2016, une parcelle communale pour la cultiver peuvent contacter, d'ores et déjà, le secrétariat de la mairie afin d'obtenir tous les renseignements et les modalités de location.

MAGAZINE ANNUEL

Début 2016, paraîtra le magazine annuel *Le petit messinois* avec une rétrospective de l'année 2015.

Les artisans qui voudraient insérer un encart publicitaire payant peuvent se renseigner en mairie afin de connaître les conditions et les tarifs jusqu'au 15 décembre 2015.

Rappel aux associations : suite à la demande qui leur a été faite, les associations peuvent transmettre leurs documents jusqu'au 1^{er} décembre.

REPAS DES ANCIENS

ça nous rajeunit



Le 18 octobre dernier, salle de l'Acquêt d'eau, environ 120 personnes se sont réunies lors du traditionnel *Repas des Anciens*. Repas et après-midi dansante, sous le thème des anciennes

chansons, ont apporté leur lot de bonne humeur.

Merci à tous les bénévoles et élus qui ont participé de près ou de loin à la mise en place de cette journée festive.

BACS À SEL DE DÉNEIGEMENT

Il est rappelé que le sel, mis à disposition dans les bacs jaunes, à certains endroits du village, est exclusivement réservé au salage collectif public et non privé et personnel ...

DENEIGEMENT ET ASTREINTES HIVERNALES 2015-2016

Service communal de déneigement et de salage



Comme les années passées, pour l'hiver 2015-2016, le service de déneigement et de salage préventif et curatif des rues sera

assuré jour et nuit entre le 16 novembre 2015 et le 14 mars 2016.

Les rues prioritaires de salage et de déneigement sont celles en forte pente.

ATTENTION !!

Afin que les services techniques municipaux puissent effectuer leur tâche dans de bonnes conditions, les voitures ne doivent pas gêner le passage des véhicules de déneigement, notamment dans les impasses et rues étroites.

De plus, il est rappelé que le sel, mis à disposition dans les bacs jaunes à certains endroits du village, est exclusivement réservé au salage collectif public et non privé et personnel.

TRAVAUX D'AUTOMNE

L'arrivée de l'automne est propice au nettoyage des jardins et pourquoi ne pas en profiter pour élaguer les haies qui dépassent sur le domaine public ? En effet, il s'avère que des propriétaires oublient que ce sont eux qui doivent entretenir leurs clôtures végétales qui dépassent sur les trottoirs, les chemins, voire la voie publique. A vos taille-haies et sécateurs ...



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée dans de bonnes conditions climatiques et a rassemblé des anciens combattants, des jeunes pompiers, la fanfare de Neuves-Maisons, des représentants de la gendarmerie, de nombreux habitants du village, des élus municipaux sans oublier, évidemment, une belle et active participation d'une trentaine d'élèves de l'école Jean Rostand accompagnée de cinq enseignantes.

Un hommage a été rendu à M. Guy Discours, ancien combattant, décédé récemment.

Cette cérémonie a été suivie du verre de l'amitié.

La municipalité remercie tous les participants.

LA TÉLÉALARME

Message aux personnes âgées

Pour votre tranquillité ainsi que celle de vos proches, une solution : la Téléassistance. Et comme bien vivre chez soi en toute sécurité ça se partage, le C.C.A.S participe :

- à l'installation du matériel,
- à l'abonnement, sous certaines conditions de ressources.

Pour tout renseignement, adressez-vous à Chantal GERBELLI en mairie.

EAU

Tous les mois, des contrôles d'eau du "robinet" sont effectués dans différents foyers du village. Un agent peut venir à votre domicile tout en présentant une carte d'activité avec photo.



Evidemment, si vous n'avez pas confiance, vous pouvez refuser de laisser entrer cette personne qui se rendra dans une autre maison.

Il est aussi important de rappeler que la commune ne détient plus, depuis de nombreuses années, la compétence de l'eau. Si vous avez des problèmes concernant tout ce qui est en rapport avec l'eau, veuillez vous adresser à la CCMM : Tél.: 03 83 26 07 87 ou 03 83 26 07 88 (le lundi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00).

En cas d'urgence (fuites, coupure d'eau, débordement d'égouts) :

- ✓ Astreinte eau : 06 14 54 95 94
- ✓ Astreinte assainissement : 06 83 86 19 41
- ✓ <http://www.cc-mosellemadon.fr/page/infos-pratiques-eau-assainissement>

Du côté des associations...



Les Enfants d'Abord L'association "Les Enfants d'Abord" organise sa bourse puériculture vêtements, le week-end du samedi 21 et dimanche 22 Novembre 2015 de 10h à 17h salle de l'Acquêt d'eau à Messein.

Inscriptions

Les inscriptions commencent samedi 31 Octobre à partir de 9h00

Les inscriptions se feront uniquement par téléphone au 06 95 71 48 47.

Les SMS et les mails ne seront pas pris en compte ainsi que tout appel avant ce créneau.

Tarifs

Une table le samedi ou le dimanche	6 €
Une table sur les deux jours	10 €
Deux tables le samedi ou le dimanche	12€
Deux tables le samedi et le dimanche	20€

LA BOULE MESSINOISE

Prochain et dernier concours : Dimanche 22 novembre à 13h00 - Doublette formée.

Pour bien terminer l'année, grand dîner dansant de *la Boule Messinoise* le samedi 5 décembre 2015 à partir de 19h00 Salle de l'Acquêt d'eau

MENU 25,00 € : Apéritif - Couscous royal - Salade - Fromage - Omelette norvégienne flambée à l'orientale

Côté animation : DJ, soirée années 80, Disco, rétro et Karen VALENTE, en live ! - Tombola, câtilons,

Inscriptions P. FRANÇOIS - 07 61 88 14 34
OU laboulemessinoise@gmail.com



Atelier Péricolaire FRANCAS

Les FRANCAS-FJEP de MESSEIN organisent tous les mardis soirs de 15h30 à 18h30, en période scolaire, une animation de découverte scientifique, technique et environnementale pour les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2.

Attention places limitées à 12 enfants par séance.

Les enfants découvriront, manipuleront, fabriqueront, expérimenteront de manière ludique. Les thèmes retenus pour cette année sont la robotique, le push-car, la magie, la pyrogravure, la gravure sur verre, le sténoflex

Les inscriptions s'effectuent par période (périodes scolaires entre chaque période de vacances) - Tarif : 3,50€ par séance (pour 3 heures).

Les séances se déroulent au Foyer Mille-Club où les enfants inscrits se rendront après la classe à 15h30 accompagnés par l'animateur Sébastien AMAND (un goûter leur sera proposé). Renseignements & inscriptions : 03.83.47.18.68. (Les mardis & mercredis)

LE PETIT MESSINOIS - N° 84
Novembre 2015

MESSEIN EN FÊTE



DÉFILÉ DE LA ST NICOLAS

Samedi 12 décembre 2015

L'association *Messein en fête* en partenariat avec la mairie, vous invite à participer au défilé de la St Nicolas le samedi 12 décembre.

Le cortège arrivera de Richardménil, rue du Bois de Grève vers 18h00 une aubade aura lieu devant la mairie où M. le Maire remettra la clé du village à Saint Nicolas

Ensuite, le défilé se dirigera vers la salle de l'Acquêt d'eau où la municipalité offrira un goûter aux participants des deux communes, Richardménil et Messein.

Une animation et distribution de friandises auront lieu pour les enfants avec Saint Nicolas.

Une déviation sera mise en place dans la mesure où, pendant le défilé, toute la rue du Bois de Grève sera interdite à la circulation.

Il reste quelques places pour la soirée *Beujolais nouveau* (A consommer avec modération)

LE COMITÉ DES FÊTES DE
**MESSEIN FÊTE LE
BEUJOLAIS
NOUVEAU**

20
nov
2015

"MESSEIN EN FÊTE" VOUS PROPOSE
LA "SOIRÉE BEUJOLAIS NOUVEAU"
VENDREDI 20 NOVEMBRE 2015
SALLE DU PLAN D'EAU
À PARTIR DE 20.00 HRS

13.00 €

cuvee prestige
2015
Baron Rémy
de Messein

repas campagnard
buffet froid
boisson buvette
café &
dessert

PLACES LIMITEES UNIQUEMENT
SUR RESERVATION : (avt le 14/11)
info : 06 52 13 53 85

Bon de réservation repas " Beaujolais Nouveau 2015 "
à retourner complété et signé accompagné de votre
réglement à l' adresse suivante :
Mme PERROT - 25 rue Hubert Sensiquet - 54850 MESSEIN

Nom :
Adresse :
Tel :
Courriel :
Nb de repas : x 13.00 € = Euros

Règlement : par chèque , à l'ordre de messein en fête
 en espèces

Aucune réservation ne sera effectuée sans le règlement correspondant